



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1773

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/11/2001  
470 000

Raison sociale : SARL GERARD VIALLE

42 AVENUE DES PATRIOTES  
26300 BOURG-DE-PEAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROMANS 140.86.262

Siret : 301 170 767 00026

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 12 9134

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-09420

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-090420

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Téléphone : 04 75 70 01 60

Portable :

Site Internet :

E-mail : [compta@vialle-sarl.fr](mailto:compta@vialle-sarl.fr)

Responsabilité légale :

VIALLE BERNARD GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	04/02/2021
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	04/02/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.